



*Direction Générale des Services*

## Conseil municipal du 30 juin 2021 DELIBERATION

Rapporteuse : Mme Brigitte ROSSI

Secrétaire de séance : Madame Brigitte ROSSI

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33  
Nombre de présent-e-s : 26  
Nombre de votant-e-s : 31

### **Etaient présent-e-s :**

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,  
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,  
Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE,  
Adjoints,  
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE,  
Mme Dominique QUÉHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE,  
M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie  
SAYERSE,  
M. André LABARTHE, Mme Carine NAVARRO, Mme Patricia PROHASKA, M. Jean-Paul PORTESSSENY,  
Mme Nathalie PASTOR, Conseillers Municipaux.

### **Etaient représenté-e-s :**

- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à M. Philippe GARROTÉ
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à M. Jean-Paul PORTESSSENY
- Mme Laurence DUPRIEZ donne pouvoir à Mme Nathalie PASTOR

### **Etait absent :**

- M. Daniel LACRAMPE

### **- Etait excusé :**

- M. Clément SERVAT

## **6 - MODIFICATION DU PROCES VERBAL DE MISE A DISPOSITION DE L'EQUIPEMENT CULTUREL D'INTERET COMMUNAUTAIRE « ESPACE JELIOTE »**

La Commune d'Oloron Sainte-Marie est propriétaire du bâtiment de l'Espace Jéliote ainsi que de la totalité de la parcelle sur laquelle il est implanté, sis rue de la Poste à Oloron Sainte-Marie.

Cet équipement culturel d'intérêt communautaire a été mis à disposition de la Communauté de Communes du Piémont Oloronais dans le cadre d'un procès-verbal dressé en date du 31 décembre 2002.

Suite à la fusion des intercommunalités intervenue au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la mise à disposition de cet équipement a été transférée de droit à la Communauté de Communes du Haut-Béarn qui, de par ses statuts, exerce la compétence « gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire ».

Il convient de rappeler que dans le cadre du développement de la politique intercommunale en matière de spectacle vivant, la CCHB va construire très prochainement un atelier marionnettique qui jouxtera la salle de spectacle Jéliote.

Aussi, afin de prendre en compte l'extension du bâtiment existant induite par cette opération, la commune d'Oloron Sainte-Marie et la CCHB se sont concertées afin d'apporter au procès-verbal de mise à disposition les modifications nécessaires par voie d'avenant précisées ci-dessous et illustrées sur le plan ci-annexé :

Référence Cadastre de la parcelle d'implantation de l'Espace Jéliote Section BD 414 (superficie totale 7 370 m <sup>2</sup> )		
Bâtiment existant	Surface au sol : 1 432 m <sup>2</sup>	Surface plancher : 2 532 m <sup>2</sup>
Atelier marionnettes	Surface au sol : 70 m <sup>2</sup>	Surface plancher : 64 m <sup>2</sup>
Salle de réunions	Surface au sol : 26 m <sup>2</sup>	Surface plancher : 20 m <sup>2</sup>
Total	1 528 m <sup>2</sup>	2 616 m <sup>2</sup>

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la modification du procès-verbal de mise à disposition de l'équipement culturel Espace Jéliote,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 30 juin 2021.  
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 02/07/2021



Le Maire,

**Bernard UTHURRY**

